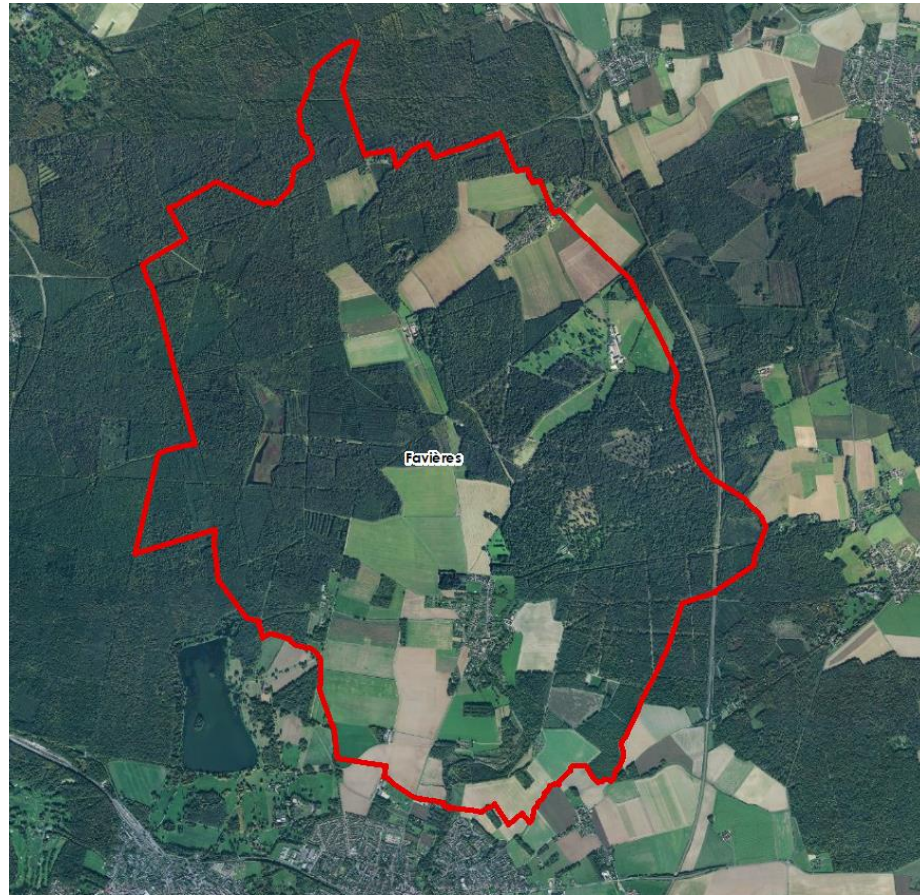


PLAN LOCAL D'URBANISME



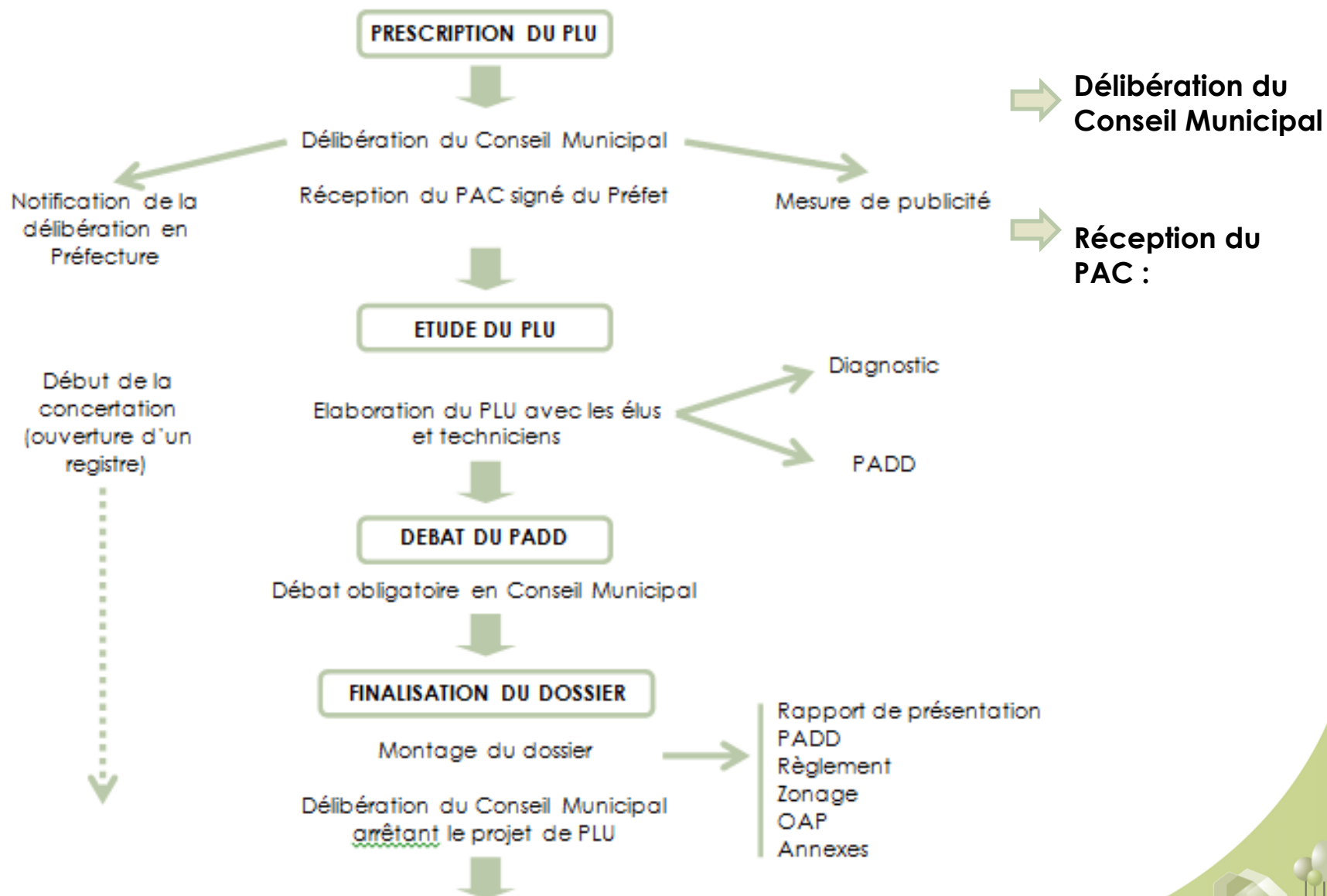
Réunion de présentation

Diagnostic communal

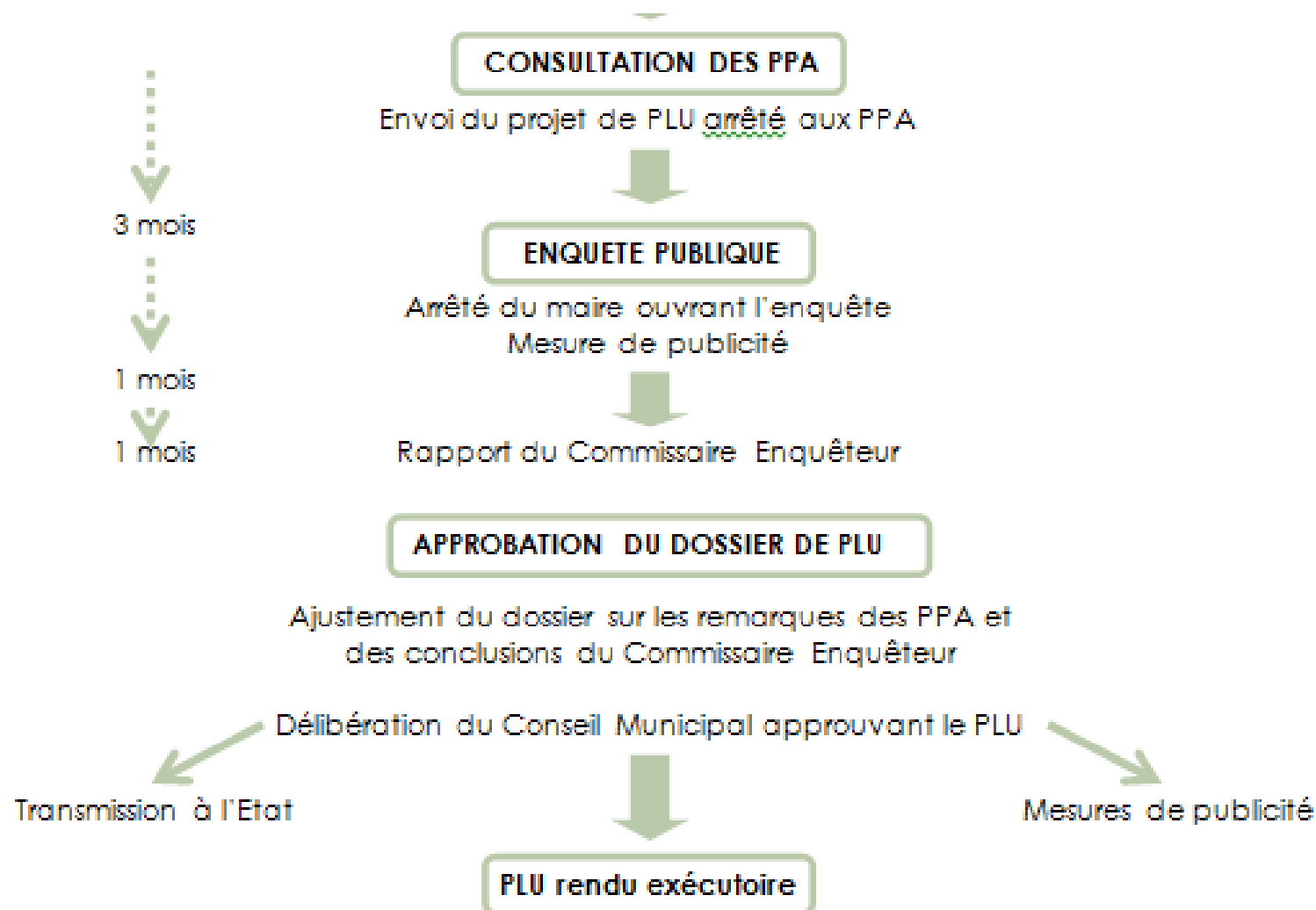
Qu'est-ce qu'un PLU?

- Un document juridique qui définit les règles d'utilisation du sol.
- Un document de planification qui détermine le projet d'urbanisme et d'aménagement de la commune pour les 20 ans à venir.
- Un document qui comprend:
 - un rapport de présentation
 - un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
 - des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - un règlement écrit et ses documents graphiques
 - des annexes (servitudes d'utilité publique, schémas des réseaux...)

RAPPEL DE LA PROCEDURE



RAPPEL DE LA PROCEDURE



LES DONNEES ECONOMIQUES

En 2019 : **78.3%** de la population sont des actifs en âge de travailler (756 personnes).

79.2% en 2013

Une baisse des actifs ayant un emploi en 2019.

74,6% en 2013

71.3% en 2019

Peu d'entreprises sur le territoire donc peu d'emplois.

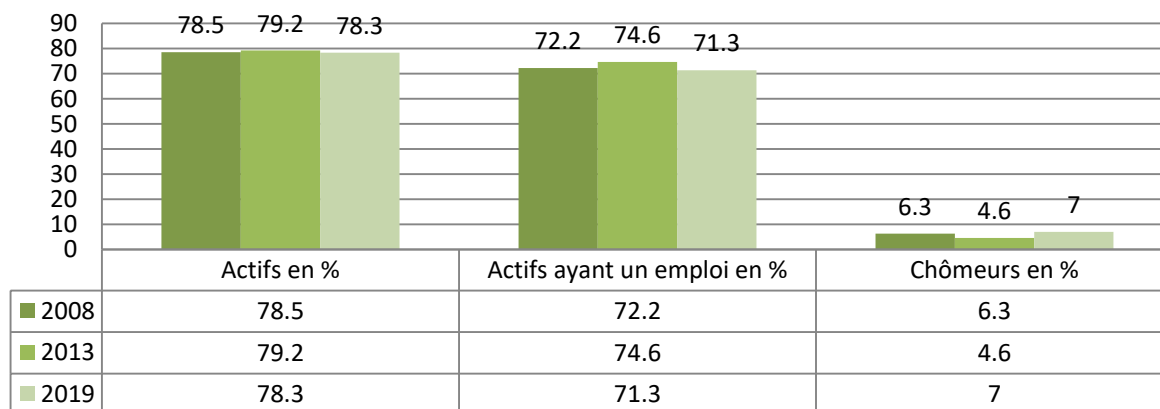
124 emplois sur la commune en augmentation par rapport à 2013 (122).

Un taux de chômage en Hausse.

6.3% en 2008,

7.0% en 2019

Evolution de la population active de Favières



LES DONNEES ECONOMIQUES

En 2019, l'INSEE a recensé 88 entreprises (hors agriculture) sur le territoire de Favières dont 19 dans le domaine du commerce, de transports, hébergement et 17 dans l'activité de construction et 20 dans d'autres activités.

Nombre d'emplois			
	2008	2008-2019	2019
FAVIÈRES	148	-17%	124
Communauté de Communes	12 792	+6.5%	13 628
SEINE ET MARNE	437 185	+6.5%	465 698

A l'inverse de la tendance communautaire et départementale, le territoire de Favières a perdu 17% de ses emplois entre 2008 et 2019.

Le taux de salariés des actifs occupés de Favières en 2019 est de 85.9 % et 14,1% de non-salariés.

	2019
Salariés	85.9 %
Non-salariés	14.1 %

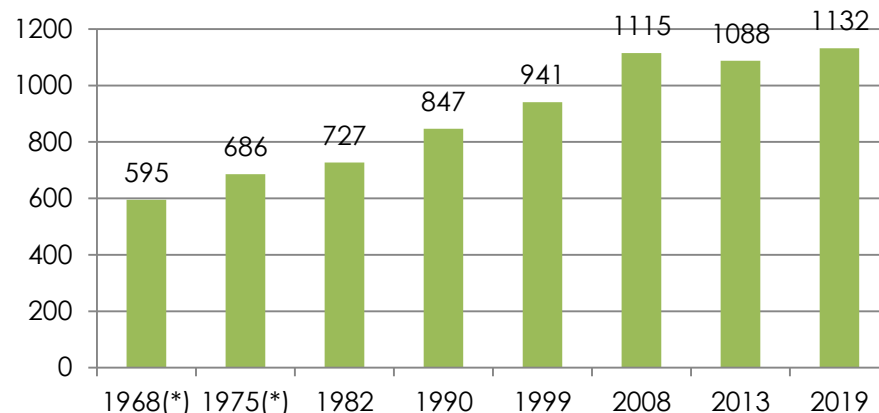
LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

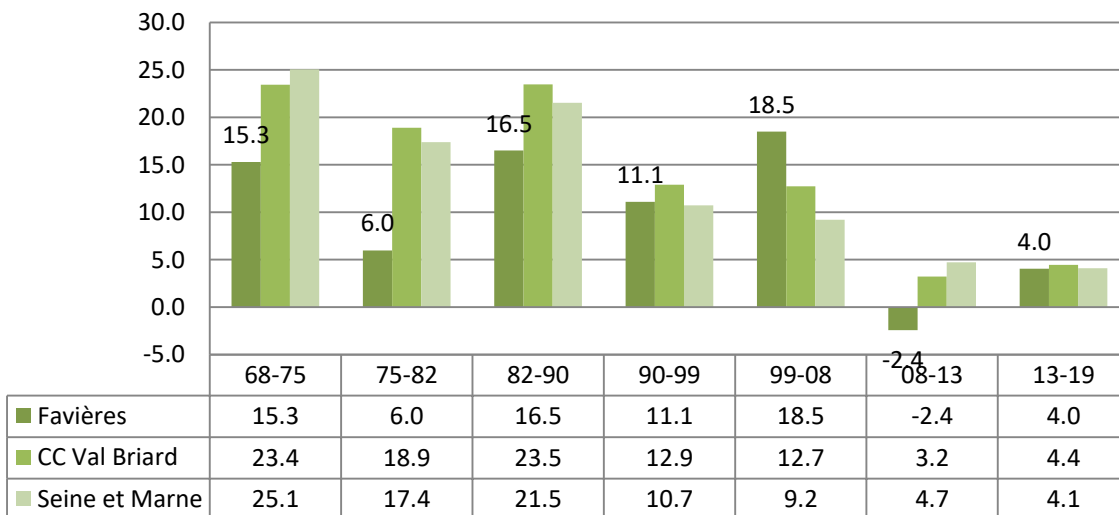
Une très forte augmentation du nombre d'habitants depuis 1982 avec un ralentissement opéré.

- ➡ 727 habitants en 1982,
- ➡ 847 habitants en 1990
- ➡ 1115 habitants en 2008
- ➡ **1132** habitants en 2019
- ➡ **1266** habitants en 2022

Evolution de la population de Favières de 1968 à 2019



Pourcentage de la croissance démographique



Favières sur la période 1968 à 2019 c'est une croissance de 1,35% par an, la communauté de communes du Val Briard connaît une croissance annuelle de 1,94% et le département une croissance annuelle de 1,81%.

LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Un solde naturel positif depuis 1968.

Un solde migratoire positif entre 1968 à 2008 puis négatif depuis 2008.

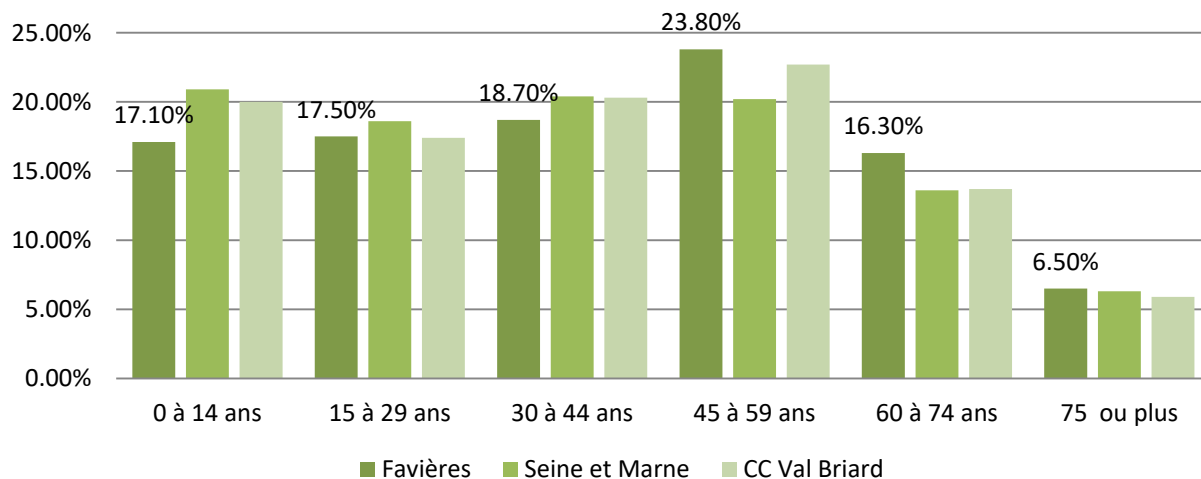
Variation annuelle moyenne de la population							
	1968/1975	1975/1982	1982/1990	1990/1999	1999/2008	2008/2013	2013/2019
Dû au solde naturel	0.6%	0.2%	0.6%	0.2%	0.5%	0.6%	0.8%
Dû au solde migratoire	1.4%	0.6%	1.3%	1%	1.4%	-1.1%	-0.1%
Taux de variation	2.1%	0.8%	1.9%	1.2%	1.9%	-0.5%	0.7%

LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

La commune de Favières est donc composée de 53,3% de sa population âgée de 0 à 44 ans et 46,7 % de sa population âgée de plus de 44 ans.

	FAVIÈRES	
Tranches d'âge	2008	2019
0 à 14 ans	19%	17.1%
15 à 29 ans	17.7%	17.5%
30 à 44 ans	23.2%	18.7%
45 à 59 ans	23.8%	23.8%
60 à 74 ans	11.7%	16.3%
75 ou plus	4.5%	6.5%

Comparaison de l'âge de la population en 2019



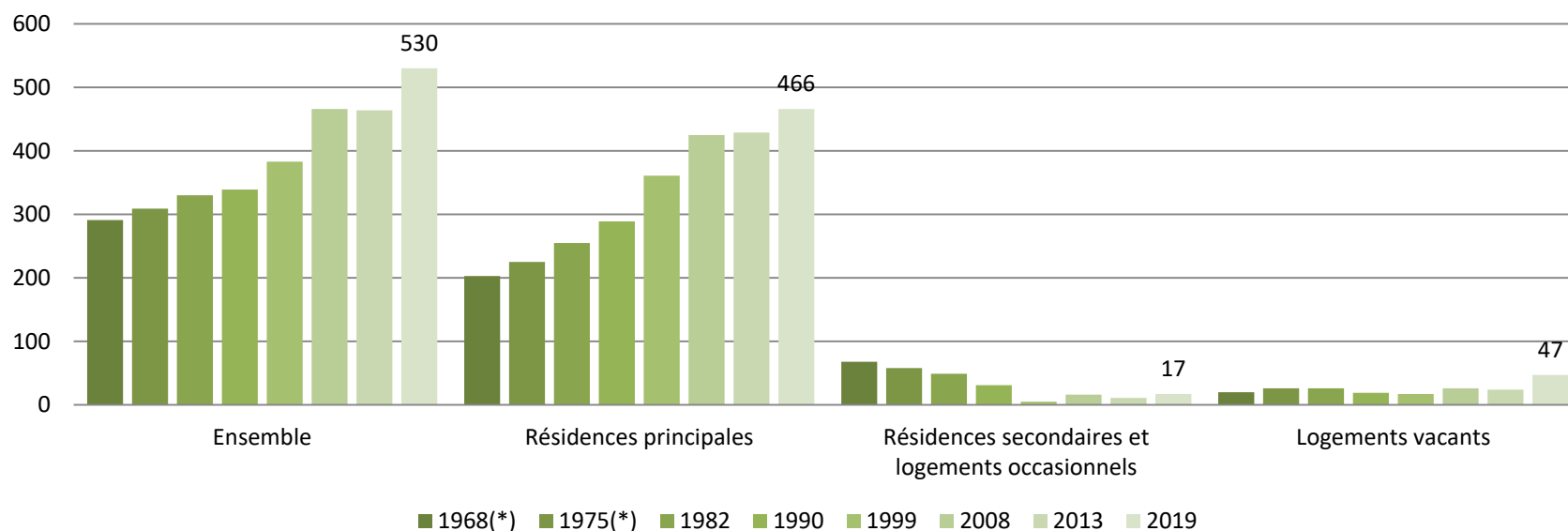
LES DONNEES SUR LE LOGEMENT

LES DONNEES SUR LE LOGEMENT

Une évolution constante du parc de logements depuis 1968 pour atteindre 530 logements en 2019.

Le territoire de Favières totalise un parc de 530 logements en 2019, composé de 466 résidences principales, 17 résidences secondaires et 47 logements vacants.

Evolution du parc de logements



D'après le dernier recensement INSEE, la commune compte 35 logements vacants/résidences secondaires .

LES DONNEES SUR LE LOGEMENT

Le parc total de logements de la commune de Favières a augmenté de 239 logements en 51 ans, de 1968 à 2019, soit une moyenne de 4.68 logements par an.

Les résidences principales ont augmenté régulièrement de 1968 à 2019 avec 263 résidences principales supplémentaires. Entre 2008 et 2019, la croissance des résidences principales se poursuit plus lentement avec 41 résidences principales supplémentaires en 11 ans soit 3.72 logement par an.

Les résidences secondaires ont fortement diminuées entre 1968 et 2019, passant de 68 à 17 logements en 51 ans.

En 2019, le parc total de logements de Favières se décompose de la manière suivante :

- Résidences principales : 87.9 %
- Résidences secondaires : 3.2 %
- Logements vacants : 8.9 %.

LES DONNEES SUR LE LOGEMENT

De 2008 à 2019, la proportion des résidences principales occupées par des propriétaires a diminué de 4.1% passant de 71.7% à 67.6%.

	2008	2013	2019
Total des résidences principales	425	429	466
Part des propriétaires	71.7%	72.1%	67.6%
Part des locataires	25.9%	25.3%	27.9%
Part des logés gratuitement	2.5 %	2.5%	4.5%

En 2019 la commune ne compte pas logements HLM..

Le rythme des constructions a augmenté ces 20 dernières années, constituant un parc de logement plus récent que celui de la communauté de communes avec 32.8 % des résidences réalisées entre 1991 et 2015 contre 29.7% pour la communauté de communes et 31.3% pour le département de Seine et Marne.

Date d'achèvement du parc des résidences principales en 2019 (en %)			
	Avant 1946	De 1946 à 1990	De 1991 à 2015
FAVIÈRES	154	158	152
	33.1%	34%	32.8%
CC	25.3%	44.9 %	29.7 %
SEINE ET MARNE	15.9 %	52.8 %	31.3 %

LES DONNEES SUR LE LOGEMENT

Nb de pers. Par ménage	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Favières	2.93	2.92	2.85	2.9	2.57	2.63	2.54	2.43
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	2.99	2.99	2.94	2.97	2.83	2.74	2.67	2.57
SEINE ET MARNE	3.1	3.01	2.89	2.87	2.72	2.59	2.54	2.47

Le nombre d'habitants par ménage à Favières est en baisse depuis 1968, passant de 2.93 habitants par ménage en 1968 à 2.43 habitants en 2019. La baisse des ménages est supérieur comparé à la communauté de communes et du département.

Avec une moyenne de 2.43 habitants par logement en 2019, le taux d'occupation des ménages à Favières est inférieur au taux de de la Communauté de Communes (2.57 hab/lgt) et à celui du département (2.47 hab/lgt).

PREVISION DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE FAVIERES

PREVISION DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE FAVIERES

LA REDUCTION DE LA TAILLE DES MENAGES

Nombre d'habitants en 2030 (Identique à 2019)	/ taille des ménages en 2030	= nombre de résidences principales nécessaires en 2030
1132	/ 2,17	= 522

Si l'on compare ce nombre de résidences principales en 2030 à celui de 2019, on aura ainsi le nombre de logements nécessaires pour absorber cette réduction de la taille des ménages :

Nombre de résidences principales en 2030	- Nombre de résidences principales en 2019	= nombre de logements nécessaires pour le desserrement des ménages
522	- 466	= 56

A l'horizon 2030, 56 logements seront nécessaires pour maintenir le niveau de population enregistré en 2019 à Favières en prenant en compte seulement le desserrement des ménages.

PREVISION DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE FAVIERES

LA PRISE EN COMPTE DES LOGEMENTS VACANTS

Le nombre de logements vacants dans la commune de FAVIERES représente **8.9 %** du nombre des résidences principales (source INSEE 2019). Dans l'hypothèse d'une baisse à 5% de ce taux en 2030, les logements vacants représenteraient :

Nombre de résidences principales en 2030	X Taux de logements vacants en 2019	= nombre de logements vacants
522	X 5%	= 26

A l'horizon 2030, 26 logements vacants composeront le parc total de logements.

PREVISION DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE FAVIERES

LA PRISE EN COMPTE DES RESIDENCES SECONDAIRES

Le nombre de résidences secondaires dans la commune de Favières représente **3.2 %** du nombre des résidences principales (source INSEE 2019). Dans l'hypothèse d'un maintien de ce taux en 2030, les résidences secondaires représenteraient :

Nombre de résidences principales en 2030	X Taux de résidences secondaires en 2019	= nombre de résidences secondaires
522	X 3.2%	= 17

A l'horizon 2030, 17 résidences secondaires composeront le parc total de logements.

LA SYNTHESE DES PREVISIONS DEMOGRAPHIQUE

Dans l'hypothèse d'un maintien de la population enregistrée en 2019 (dit « point mort », à l'horizon 2030, le parc total de logements devra être composé de :

- 522 résidences principales
- 26 logements vacants
- 17 résidences secondaires

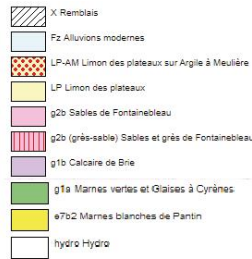
= 565 logements en 2030

Avec ce calcul du point mort, à l'horizon 2030, on peut estimer que pour maintenir la population au même nombre d'habitant qu'en 2019 soit 1132 habitants, il faudra environ 565 logements au total, soit 35 logements de plus qu'en 2019 (530 logements).

L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

ELABORATION DU PLU DE FAVIERES

The map shows the Favières area in France. The Omaniile region is highlighted in yellow, and the Invilliers region is highlighted in pink. The Favières area is highlighted in purple. The map includes a network of roads, rivers, and various settlements. Key locations include Favières, Omaniile, and Invilliers. The map is color-coded with yellow, pink, and purple areas, and includes a scale bar at the bottom left.



Des Sables de Fontainebleau (g2b)

Des limons des plateaux sur argile, meulière et calcaire

Calcaire de Brie (g1b)

Marnes vertes et glaises à Cyrènes (g1a)

Alluvions modernes (Fz)

[illegible]

Canal de la commune de Favières

L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

TOPOGRAPHIE

Le plateau, présente un relief un peu marqué dont l'altitude moyenne est aux alentours de 90 à 130 m NGF. Le point le plus bas du territoire se situe à 93 mètres NGF le long du ru de la Marsange.

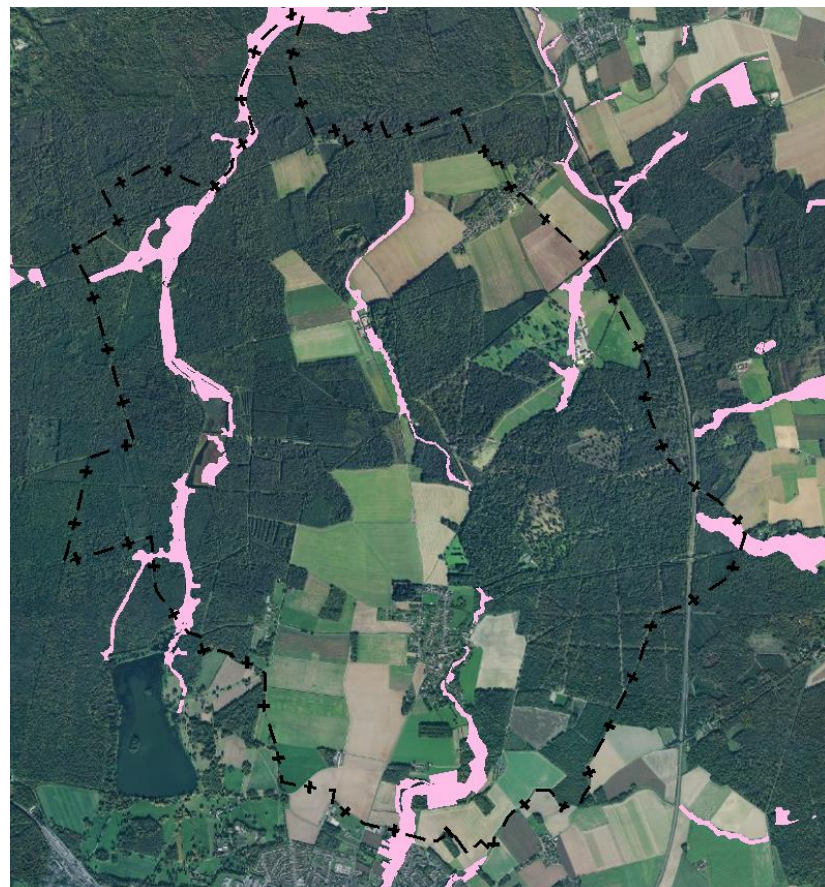
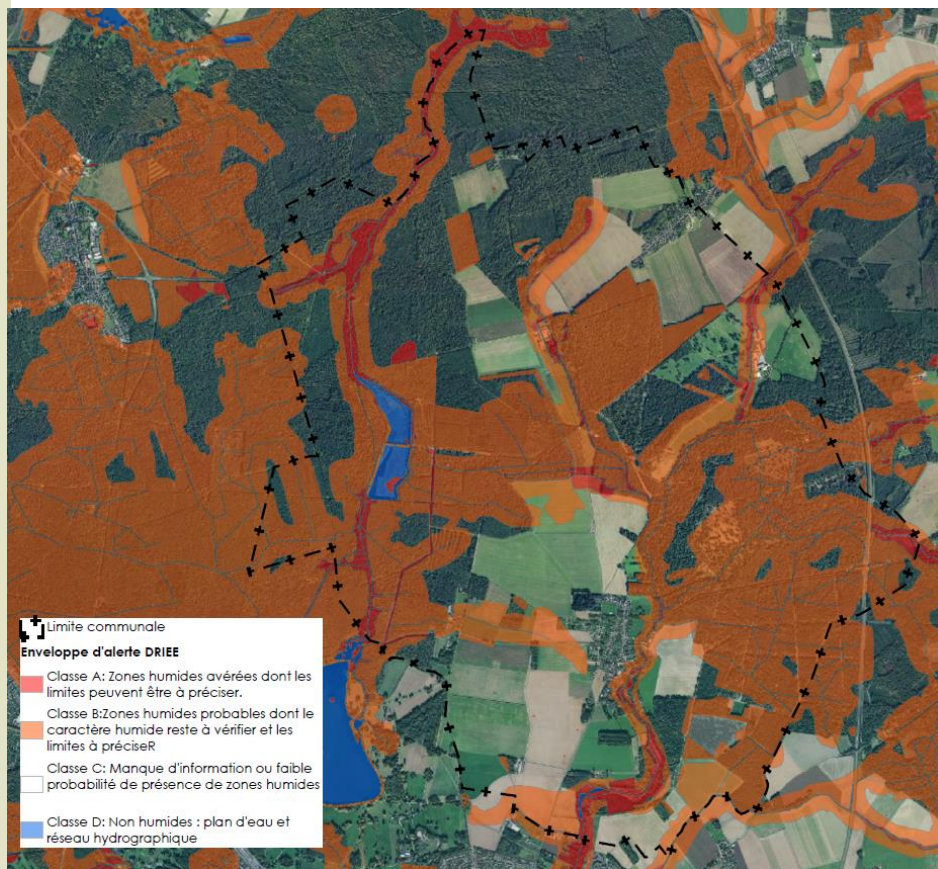
Le point culminant se situe à 126 mètres NGF au niveau du passage de la voie SNCF.



L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

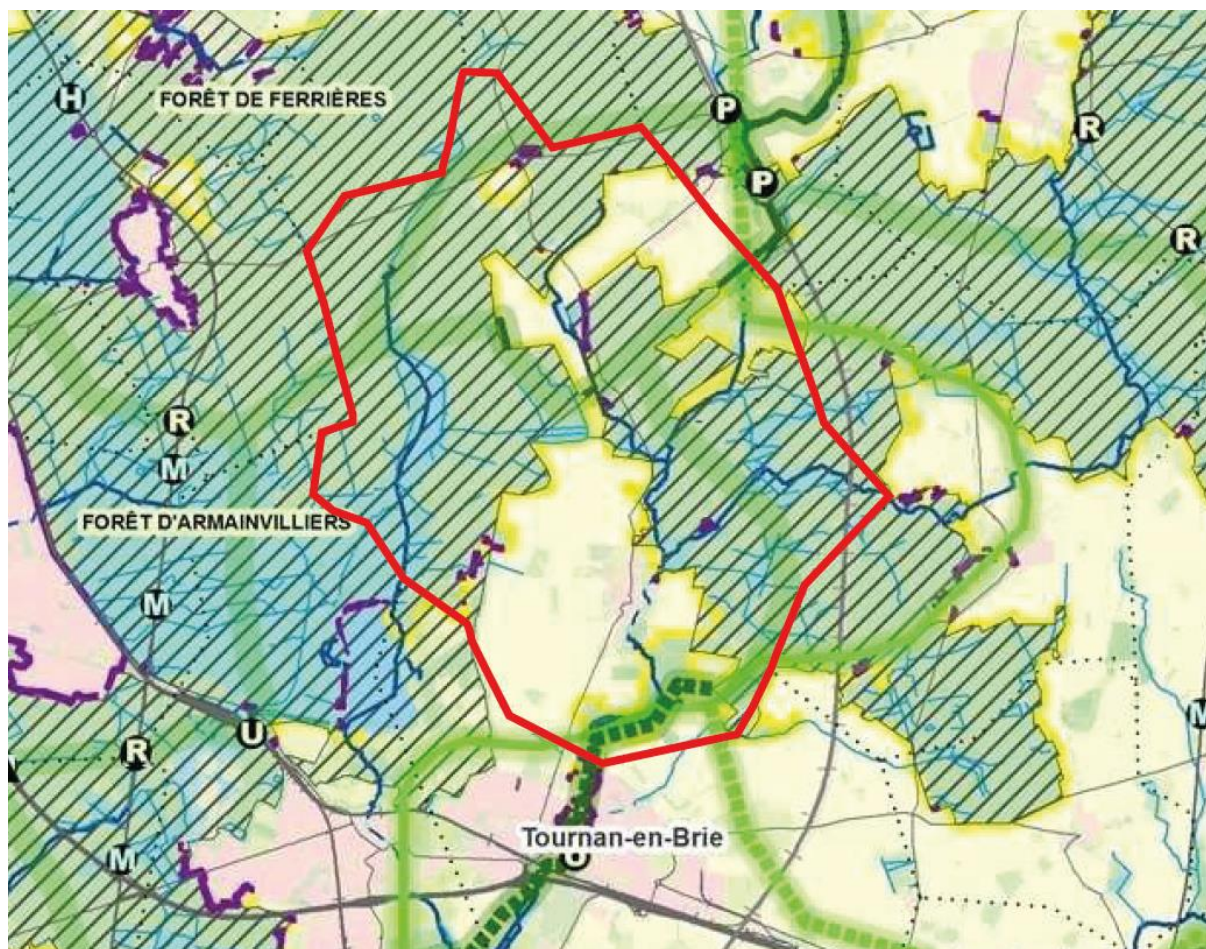
LES ZONES POTENTIELLEMENT HUMIDES

LES ZONES HUMIDES DU SAGE DE L'YERRES



L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

LA TRAME VERTE ET BLEUE



Une trame verte, composée :

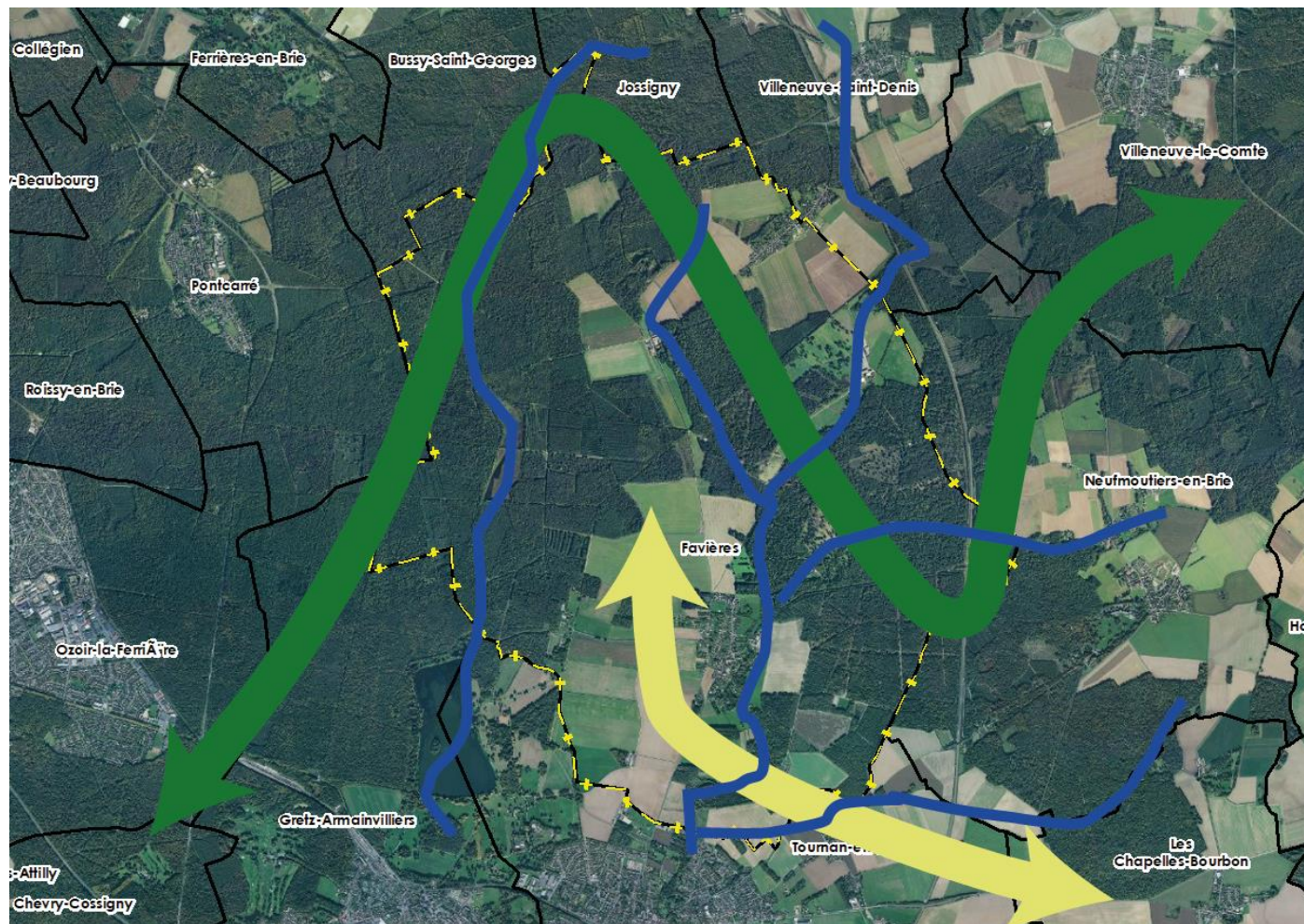
- de la mosaïque agricole
- des massifs boisés qui ceinture le centre-bourg et qui sont des réservoirs de biodiversité

Une trame bleue, composée :

- des cours d'eau et canaux fonctionnels
- des cours d'eau intermittents fonctionnels

L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

LA TRAME VERTE ET BLEUE



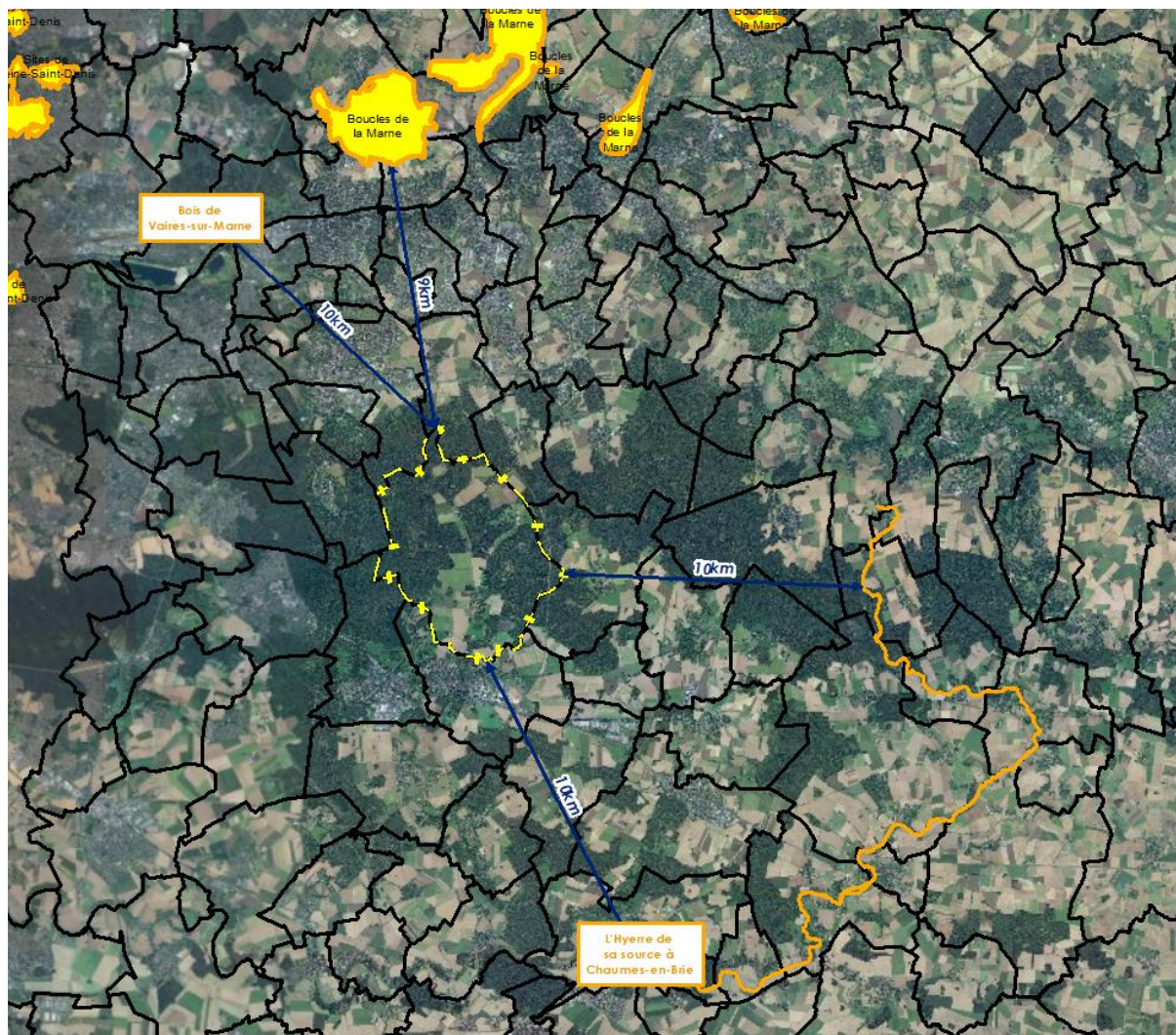
L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

ZNIEFF



L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

NATURA 2000



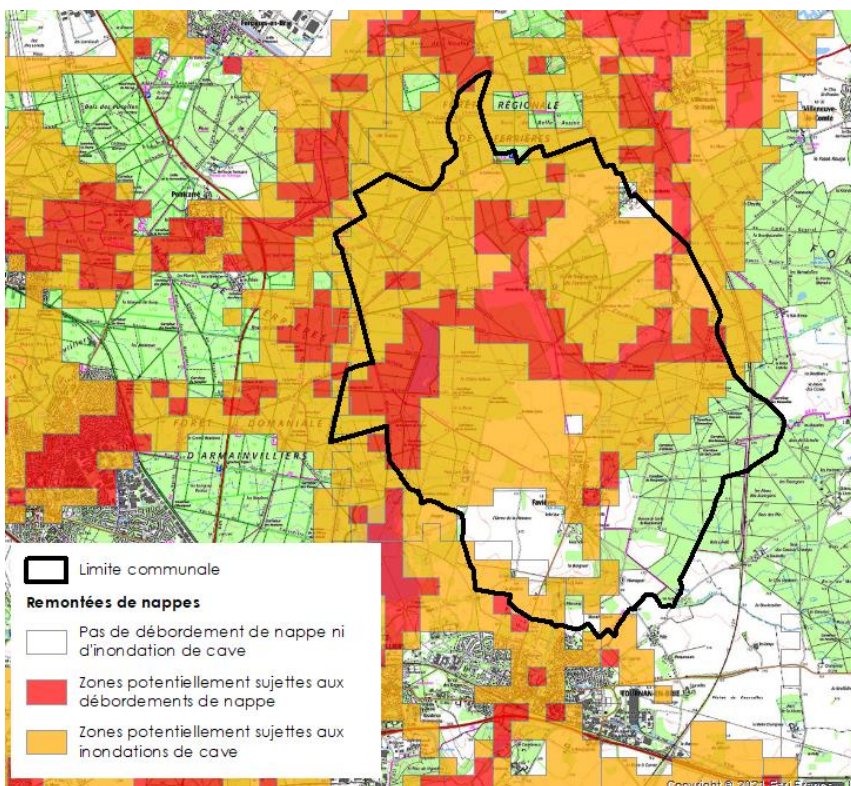
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Code	Intitulé
A4	Conservation des terrains riverains de cours d'eau
EL 7	Alignement
I4	Electricité
PT1	Protection des centres de réception radioélectriques
PT2	Protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétique
PT3	Zones d'exploitation liées aux servitudes (Réseaux de télécommunication)
T1	Servitudes relatives aux voies ferrées

LES RISQUES

Type de risque	Intitulé
NATUREL	LE RISQUES D'INONDATION PAR REMONTEE DE NAPPE
	LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAINS
	LE RISQUE DE SISMICITE
PREVENTIF	ARCHEOLOGIE
	LES RISQUES INDUSTRIELS
	SITES SITES POTENTIELLEMENT POLLUES

LE RISQUES D'INONDATION PAR REMONTEE DE NAPPE



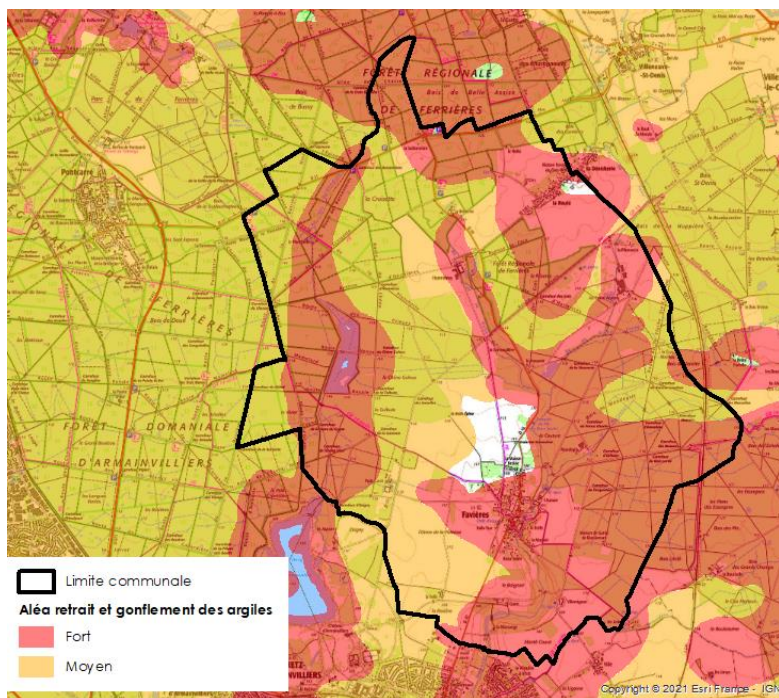
Dans certaines conditions une élévation exceptionnelle du niveau de cette nappe entraîne un type particulier d'inondation : une inondation **«par remontée de nappe»**.

LES RISQUES

LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAINS

L'argile est un matériau dont la consistance et le volume varient selon la teneur en eau. Lors des longues périodes de sécheresse, certaines argiles se rétractent de manière importante et entraînent localement des mouvements de terrain non uniformes pouvant aller jusqu'à provoquer la fissuration de certains pavillons.

Les aléas sont moyens à fort sur l'ensemble du territoire communal.



LE RISQUE DE SISMICITE

La commune est concernée par un risque faible de sismicité

LES RISQUES

LES INSTALLATIONS CLASSEES:



ROTHSCHILD Benjamin Edmond (CFBER)
Localisation : DOMAINE DES 30 ARPENTS 77220 FAVIERES
Numéro SIRET : 38264502600016
Régime en vigueur : Autorisation Etat : En exploitation avec titre
Activité principale :
IED : non
SEVESO : Non Seveso*

LES SITES POTENTIELLEMENT POLLUES



DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

CAS DU PLU SANS SCOT APPLICABLE

**Plan Local d'Urbanisme (PLU)
FAVIERES**

doit être compatible avec les documents suivants :

L.131-4 du CU

Schéma Mise en Valeur de la Mer (SMVM)
Plan de Déplacement Urbain (PDU)
Plan Local de l'Habitat (PLH)
Zones de Bruit des Aéroports (ZBA)

L.131-5 du CU

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

L.131-2 du CU

Prise en compte

- Schémas Régionaux Aménagement Développement Durable.
- Schémas Régionaux Cohérence Ecologique.
- Schémas Régionaux Développement Aquaculture Marine.
- Programmes d'équipement Etat, Collectivités territoriales.
- Schémas Régionaux Carrières.
- Schémas Départementaux Accès Ressource Forestière.

L.131-1 du CU

Compatibilité

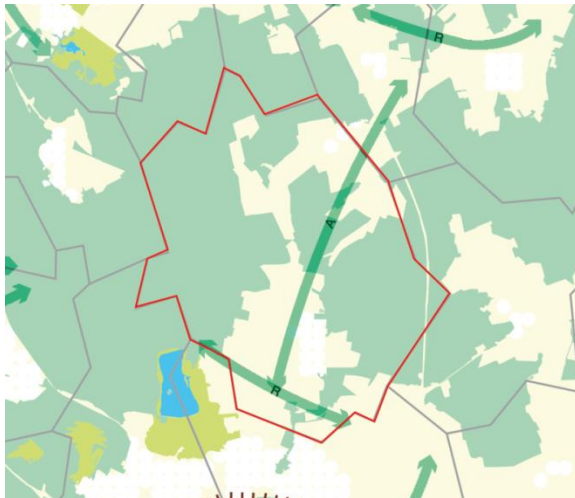
- Loi littoral, Loi montagne.
- SDRIF.
- Chartes Parcs Naturels Régionaux.
- Chartes Parcs Naturels Nationaux.
- Gestion Equilibrée Ressource Eau (SAGE, SDAGE)
- Plan Gestion Risques Inondations (PGRI)
- Mise en Valeur des Paysages.

COMPATIBILITE SDRIF

Pour être compatible avec les dispositions du SDRIF, le PLU de Favières doit donc organiser l'accueil de 123 habitants, résidents ou emplois au minimum sur son territoire de 2013 à 2030.

Pour être compatible avec les dispositions du SDRIF, le PLU de Favières doit donc permettre l'augmentation de la densité d'habitat de 10% correspondant à l'accueil de 52 logements supplémentaires à l'horizon 2030.

Avec une superficie urbanisée de référence de 71 hectares, le potentiel d'extension de 5% permis par le SDRIF pour les « villages, bourgs et hameaux » à l'horizon 2030 sur le centre bourg de Favières est donc au maximum de **3.55 hectares**.



La carte de destination des sols du SDRIF définit des massifs boisés et d'espaces naturels sur le territoire de Favières. Des lisières de protection des massifs boisés de plus de 100 hectares.

Les documents supra-communaux qui s'imposent au territoire de FAVIÈRES se caractérisent par :

- un SDRIF approuvé le 23/12/2013,**
- un PDUIF approuvé le 19/06/2014,**
- un SDAGE du Bassin SEINE NORMANDIE, approuvé le 17/12/2009,**
- un SAGE approuvé le 13 octobre 2011**
- un SRCE adopté par le Préfet de Région le 21/10/ 2013,**
- un SRCAE approuvé le 23/11/2012,**
- un PGRI Bassin Seine Normandie**
- un PEB adopté le 03/04/2007**
- un Schéma régional des carrières**
- un schéma départemental des carrières**
- un schéma départemental d'accès**